



© Glenn Shepard

## Filmer les peuples indigènes : charte de bonnes pratiques à l'intention des réalisateurs

Les films documentaires sur les peuples indigènes influencent beaucoup plus l'opinion que ceux qui concernent d'autres types de sociétés. La raison en est que, pour les spectateurs, ce genre de film a toutes les chances de rester leur unique source d'information sur le peuple en question. L'opinion publique est devenue un facteur déterminant du destin des peuples indigènes et, dès lors, un film joue un rôle crucial vis-à-vis des abus dont ils sont victimes. Ainsi les réalisateurs portent-ils une grande responsabilité sur la manière de présenter leurs sujets.

Les peuples indigènes doivent être traités selon les mêmes critères que ceux qui sont appliqués aux minorités des pays industrialisés. Le réalisateur doit se demander : 'Est-ce que je présenterais de la même manière une communauté noire, juive ou musulmane de mon propre pays?'

Une représentation négative alimentera les stéréotypes négatifs qui étayent les violations systématiques et massives des droits de l'homme pouvant conduire au génocide. Ces stéréotypes sont souvent utilisés par des gouvernements ou des entreprises pour justifier la spoliation des terres indigènes et de leurs ressources.

Les lignes directrices suivantes sont destinées à aider les réalisateurs à travailler de façon responsable avec les peuples indigènes.

### Travailler avec les peuples indigènes

- Obtenir l'autorisation préalable des personnes qui seront filmées et se plier à toutes les conditions qu'elles peuvent exiger.
- Avant le début du tournage, des recherches approfondies sur le terrain doivent être menées avec des spécialistes.
- S'assurer que la communauté indigène est correctement informée sur le projet de documentaire et à quelle fin il se destine.
- S'assurer que chaque intermédiaire représente bien la communauté qui sera filmée.
- S'assurer que les participants indigènes reçoivent une juste compensation pour leur contribution.
- S'assurer que chaque membre de l'équipe de tournage comprenne qu'il doit se comporter comme un invité le ferait chez des gens qu'il ne connaît pas.
- Abandonner le projet en cas d'objection de la part des membres de la communauté, quels que soient les accords préalablement établis entre les parties et quel que soit le budget déjà investi dans le projet.

#### **Survival International (France)**

18 rue Ernest & Henri  
Rousselle 75013 Paris  
Téléphone : 01 42 41 47 62  
info@survivalfrance.org  
[www.survivalfrance.org](http://www.survivalfrance.org)

**Survival International est un mouvement mondial de soutien aux peuples indigènes. Il les aide à défendre leur vie, protéger leurs terres et déterminer leur propre avenir.**

Fondée en 1969  
Prix Nobel alternatif 1989  
Reconnue d'utilité publique

## Sécurité des peuples indigènes et de l'équipe

- Les réalisateurs ne devraient jamais tenter de filmer des peuples isolés ou ceux qui n'ont que des contacts sporadiques avec le monde extérieur. Les risques peuvent être considérables pour les deux parties et plus particulièrement pour les peuples isolés en raison de leur faible immunité contre les maladies infectieuses.
- Des précautions rigoureuses sont à prendre, entre autres des examens médicaux, pour s'assurer que toute l'équipe est en bonne santé avant de pénétrer dans tout territoire indigène où les habitants risquent de ne pas être immunisés contre des maladies inoffensives pour elle.
- Dans tous les cas, obtenir l'autorisation de la communauté et des autorités pour pénétrer et filmer dans les territoires indigènes. S'il advient quoi que ce soit qui puisse mettre en danger le bien-être de la communauté, ou d'autres individus, le projet doit être immédiatement abandonné.
- S'assurer que les personnes impliquées peuvent parler librement, sans craindre des représailles de la part des gouvernements ou des multinationales. Préserver leur anonymat si nécessaire.
- Tous les peuples indigènes sont confrontés à des menaces, des pressions et des persécutions ; faire en sorte que ces dangers ne soient pas ignorés dans le film (même s'ils n'en sont pas le sujet principal).

## Un montage scrupuleux

- S'assurer que les traductions sont justes et rigoureuses, qu'elles ne sont pas l'objet de manipulations par des personnes extérieures, en particulier dans les secteurs sous contrôle gouvernemental (ou d'une multinationale).
- Un comportement inhabituel ne doit pas être montré comme s'il était représentatif d'une culture : les aspects hors du commun de coutumes indigènes doivent être montrés dans le contexte de la vie quotidienne. Ceci est encore plus important que pour des films sur des sociétés non-indigènes.
- Les réalisateurs doivent avoir pour principe que ceux qui apparaissent dans le film puissent en visionner la version définitive et utiliser tous les moyens fournis par les médias et les juridictions pour s'opposer à toute représentation erronée ou dévalorisante.
- Dans la mesure du possible, le film doit être montré à un ou plusieurs représentants de la communauté avant sa diffusion, afin qu'ils puissent corriger les erreurs éventuelles et donner leur approbation sur la façon dont ils sont présentés.

## Vérité et exactitude

- Ne pas tromper le spectateur avec des mises en scène fabriquées ou une recherche de sensationnel. En voici quelques exemples :
- Les objets manufacturés utilisés par les peuples indigènes ne doivent pas être occultés dans le but de les faire paraître plus 'authentiques'.
- Ne pas exiger des peuples indigènes qu'ils portent des costumes traditionnels ou qu'ils se dénudent sous prétexte d'"authenticité".
- Ne pas demander aux peuples indigènes d'accomplir des cérémonies ou des rituels ancestraux qui ne sont plus en pratique, à moins que ce ne soit clairement explicité au spectateur.
- Ne pas tenter de vouloir montrer une 'belle histoire' qui entraînerait chez le spectateur une vision fautive et non représentative du peuple indigène en question.

## Attitudes et terminologie discriminatoires

- Ne jamais prétendre que les peuples indigènes sont des 'arriérés', des 'sauvages', des 'primitifs vivant à l'âge de pierre', ou autres termes similaires. Ils ne sont ni vrais ni justifiables.
- Ne jamais suggérer que ces peuples ne font pas partie du monde 'moderne' ce qui implique qu'ils appartiennent à un passé lointain, au même titre que leurs modes de vie. Ils ne sont peut-être pas 'industrialisés', mais ils sont des citoyens à part entière du XXI<sup>e</sup> siècle et, à ce titre, aussi modernes que chacun d'entre nous.